beliris
POUR BRUXELLES
VOOR BRUSSEL

En collaboration avec

Ixelles Elsene
INFRABEL Right On Track
BRUXELLES MOBILITÉ BRUSSEL MOBILITEIT
SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES GEWESTELIJKE OVERHEIDSDIENST BRUSSEL
contrats de quartiers durables duurzame wijkcontracten .brussels

LIAISON CYCLO-PIÉTONNE SCEPTRE-GRAY
TRAVAUX DE NUIT EN MAI

Chères riveraines, Chers riverains,

Durant le mois de mai, des travaux de nuit seront effectués en semaine pour la construction de la liaison cyclo-piétonne le long du talus ferroviaire entre la rue du Sceptre et la rue Gray.

Nous vous remercions d'avance pour votre compréhension et votre patience.

TRAVAUX PRÉVUS :

Construction de la passerelle le long et au-dessus des voies ferrées reliant la rue du Sceptre au nouvel escalier de la rue Gray. Pour ce faire, une interruption de la ligne ferroviaire est nécessaire, ce qui ne peut avoir lieu que la nuit, en dehors des horaires de service de la SNCB/Infrabel.

PLANNING :

À partir du 24 avril au 2 mai, l'installation de chantier, y compris une grande grue, sera mise en place. Pour cela, **le pont du Sceptre et une partie de la rue jusqu'au numéro 29 seront occupés**.

Les travaux de construction du chemin au-dessus des voies commenceront **à partir du 2 mai**, **tous les soirs de la semaine de 22h30 à 6h.** Nous essayons de terminer ces travaux le plus rapidement possible. Les travaux de nuit se dérouleront au moins jusqu'au 16 mai et au plus tard jusqu'au 31 mai. Dans la zone de chantier de la rue Sceptre, le prémontage se fera durant la journée.

Ensuite, le tablier du pont sera rénové au niveau des maisons situées du numéro 17 au numéro 21.

Des intempéries ou des circonstances imprévisibles peuvent générer des changements de planning. Retrouvez les infos les plus récentes sur www.beliris.be.

ASPECTS PRATIQUES :

Un passage sécurisé pour les cyclistes et les piétons sera aménagé le long de la zone de travaux. Une déviation sera prévue pour les voitures. **Les garages situés dans la zone de chantier seront inaccessibles pendant les travaux. Nous vous invitons à déplacer votre véhicule avant le 24 avril.**

Beliris et l'entrepreneur s'engagent à réduire les nuisances au maximum et à réaliser les travaux dans les délais les plus courts possibles.

Pour toute urgence sur le chantier, prenez contact avec l'entrepreneur TM De Dender – Jan De Nul : Jeroen Winderickx: 0477/31 79 22.

0800 / 11 299 WWW.BELIRIS.BE
info.beliris@mobilit.fgov.be